

RAPPORT DE LA COMMISSION DE GESTION
Préavis N° 2 - 2018
Rapport de gestion 2017
du Comité de Direction au Conseil intercommunal
Sécurité Est Lausannois

PREAMBULE

La Commission de Gestion composée de Mme Anne Schranz de Pully, M. Laurent Witschi de Paudex, M. Jean-Marc Mayor de Belmont et M. Simanis Viesturs de Savigny, s'est réunie dans les locaux de la Police de Pully le 24 mai 2018 à 17h00 afin d'examiner ensemble les Préavis N° 01 et 02 - 2018 : Rapport des Comptes et Gestion pour l'année 2017.

Ultérieurement, nous avons été rejoints par M. Jean-Marc Chevallaz, Président du Comité de direction et Conseiller municipal de Pully et par M. le Major Dan-Henri Weber, Commandant Police Est Lausannois et Secrétaire du Comité de direction.

SITUATION ACTUELLE

Comme pour les années précédentes, la CG relève tout d'abord la qualité de rédaction du rapport de Gestion 2017 complété par de belles photos et graphiques qui permettent une appréciation rapide et aisée de l'évolution de situations et interventions diverses. Puis la CG a posé à ses interlocuteurs des questions sur ce préavis. Nous avons sur chaque point obtenu de nos interlocuteurs des réponses claires et précises et avons pu bénéficier d'une vision élargie sur un terrain d'activités complexes sans cesse en mouvement. Nous réitérons ici nos remerciements à MM. J.-M. Chevallaz et D.-H. Weber, ainsi qu'à l'ensemble du personnel de l'association.

D'emblée, tous les participants se félicitent des résultats de ce 6ème exercice de l'ASEL qui est positif, grâce à une gestion rigoureuse, tout en restant consciente qu'elle devra toujours s'adapter tant pour ce qui peut être planifié que pour ce qui ne l'est pas.

Comme pour toute entreprise, la tentation première est de porter son regard sur les chiffres, des résultats, qui sont bons. Cependant, n'oublions jamais que parmi les nombreuses activités déployées par les hommes et femmes de l'ASEL, elles n'ont pas comme objectif prioritaire le rendement, mais la protection des personnes et des biens. Au travers de toutes ces activités : du conseil aux mesures d'urgences, sans oublier les actions de préventions... plus de 3600 ! Les cours dispensés aux élèves de 8ème année par les spécialistes de l'unité prévention ont un coût, mais les bénéfiques ne sont pas chiffrés; cependant, nous sommes convaincus de leur utilité, d'une valeur inestimable tout en étant un *investissement* à long terme. Avec le tout numérique, pour de nombreux enfants, il est devenu difficile de discerner le faux du vrai, que la violence sous toutes ses formes n'est pas un jeu... là également, combien de drames et d'accidents évités ? Autre point à relever : l'appareil de surveillance automatique du trafic (SAT) a recensé 4'932'679

véhicules, dont 7'117 en infraction. Gageons que la majorité des automobilistes en infraction protestera avec mauvaise humeur lorsqu'ils recevront l'amende. Les fautifs ne sont jamais à court d'arguments et accusent volontiers "une Police qui veut faire de l'argent". Pourtant l'amende devrait être considérée comme un rappel au respect dû à autrui comme à soi. Chaque infraction souligne une erreur, voulue ou non, susceptible de provoquer virtuellement ou réellement un sinistre.

Pour mener à bien toutes ces tâches, il faut un personnel motivé et compétent. Les cours de formation continue offrent des possibilités de perfectionnement dans des domaines très variés. Ils démontrent que la profession est en constante mutation avec des exigences toujours plus pointues. La CG ne peut qu'encourager tant les initiateurs de tels cours que les participants.

Toujours par rapport au personnel, l'effectif actuel de l'Association est de 60,9 EPT, soit le même que celui noté lors du bouclage des comptes de 2015 et 2016. Cet effectif permet de maintenir la sécurité sur le territoire des quatre communes comme le définit la Constitution vaudoise. Lorsque cet effectif est au complet, il permet d'assurer la qualité et l'efficacité des objectifs fixés ainsi que les diverses missions. Cependant en cas de maladies et/ou accidents de longue durée, ou plus souvent lors d'importantes manifestations ou de visites diplomatiques, des demandes externes amputent cet effectif. Malgré les sacrifices consentis par le personnel restant, il n'est parfois plus possible d'assurer un dispositif avec une efficacité optimum. C'est la raison pour laquelle il serait fort opportun que l'Association puisse s'agrandir afin d'augmenter ses effectifs de manière à pouvoir maintenir dans de telles circonstances ses capacités opérationnelles tout en ménageant l'effectif restant.

Dans le fascicule des comptes, il est mentionné que *les nouvelles radios Polycom PTH900 n'ont pas pu être acquises en raison de problèmes récurrents liés aux appareils. Acquisition repoussée en 2018.* Cette remarque a attiré notre attention en ce sens que ces appareils doivent être fiables et sécurisés. Fabriqués par RUAG, ils présentent certainement une technologie de très haute qualité. Ces appareils utilisent les bandes de fréquences 380 – 430 MHz, qui devraient les mettre à l'abri des interférences provoquées par les systèmes PLC Powerline Communication et autres systèmes analogues ⁽¹⁾CPL, ⁽²⁾BPL. Selon nos informations, ces systèmes sont susceptibles de générer des perturbations lors des transmissions.

Le danger potentiel de la technologie CPL inquiète également l'armée de terre française et sa lecture permet de réaliser qu'ils ne sont pas les seuls à se poser des questions sur le danger potentiel de cette technologie.

La police et les services de secours ont également des problèmes avec le PLC. La situation s'est présentée à Linz. 18'000 clients sont dans la zone PLC; 900 seulement utilisent le service, et pourtant, lors d'un exercice national de préparation aux catastrophes, les services radio étaient tellement perturbés, que l'exercice a dû être arrêté. Même si la décision du choix et de l'achat de ces appareils ne soit pas de la compétence des spécialistes de l'ASEL, nous espérons que ces aspects

particuliers soient vérifiés avec le plus grand soin afin de garantir la bonne qualité et la fiabilité des transmissions.

CONSIDERATIONS GENERALES :

Le rapport qui nous a été soumis et dont vous avez pris connaissance est si complet que nous nous abstenons de reprendre sous un autre vocable le texte ainsi que les graphiques et les tableaux qui sont explicites.

CONCLUSIONS

Le résultat d'exploitation et les charges de fonctionnement sont parfaitement maîtrisés. La CG ne peut que féliciter les membres du Comité de Direction, le Commandant et l'ensemble du personnel du Service de police pour le travail et les missions accomplies.

Le CODIR a gardé un bon contrôle des objectifs prioritaires fixés par la législation. Nous ne pouvons que le soutenir et vivement l'encourager dans ces choix qui donnent de bons résultats malgré la complexité croissante des problèmes rencontrés ainsi que des exigences d'une population dont une proportion est devenue à la fois plus exigeante et plus craintive.

La CG unanime, vous recommande, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil intercommunal, d'accepter le Préavis N° 2 - 2018 Rapport de Gestion 2017, tel que présenté.

Belmont-sur-Lausanne, le 30 mai 2018

Anne Schranz, Présidente, Pully

Simanis Viesturs, Savigny

Laurent Witschi, Paudex,

Jean-Marc Mayor, Belmont
rapporteur